



# ENQUÊTE HÔTELLERIE



AVRIL 2016

## DES RÉSULTATS MITIGÉS POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS D'AVRIL 2016

UN TAUX D'OCCUPATION STABLE ET UNE LÉGÈRE BAISSÉ DE  
1,4 % DES NUITÉES DUE AUX CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	54,8 %	=	51,8 %	+ 1,1 pt
Nuitées totales	231 292	- 1,4 %	766 435	+ 2,3 %
Nuitées françaises	204 353	+ 1,9 %	690 418	+ 2,5 %
Nuitées étrangères	26 938	- 20,7 %	76 016	+ 0,7 %
Durée séjour	1,57 jour	- 0,04 jour	1,55 jour	- 0,03 jour
Part Clientèle affaires	50,0 %	+ 4,5 pts	57,5 %	+ 4,4 pts

Le mois d'avril 2016 marque un coup d'arrêt dans la dynamique observée depuis le début d'année. Pour la première fois depuis le début d'année, le taux d'occupation de l'hôtellerie départementale n'affiche pas de hausse, et est équivalent à celui d'avril 2015.

Les nuitées sont quant à elles en légère baisse de 1,4%. Cette légère baisse des nuitées est exclusivement due à une forte baisse de 20,7% des nuitées étrangères alors que les nuitées françaises progressent de 1,9%.

De son côté, la clientèle d'affaires continue de gagner des parts de marché avec une progression de 4,5 points par rapport à avril 2015.

La durée de séjour est quant à elle en légère baisse (0,04 jour), avec une durée de 1,57 jour.



## UN TO QUASI STABLE POUR TOUS LES HÔTELS AU MOIS D'AVRIL 2016

LES HÔTELS 4 ET 5 ÉTOILES AFFICHENT LE MEILLEUR  
TAUX D'OCCUPATION ET LA PLUS FORTE PROGRESSION  
EN TERMES DE NUITÉES

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	54,8	=	231 292	- 1,4 %	-	11,7 %
Non classé	45,5	- 0,4 pt	22 432	- 9,1 %	9,7	6,9 %
1 et 2*	54,7	+ 0,5 pt	60 168	- 6,2 %	26,0	7,8 %
3*	56,1	=	95 256	+ 0,4 %	41,2	13,9 %
4 et 5*	57,8	- 0,8 pt	53 436	+ 5,2 %	23,1	14,0 %
Hôtels de Chaîne	59,4	+ 0,3 pt	115 296	- 0,2 %	49,8	11,7 %
Autres hôtels <sup>(1)</sup>	50,9	- 0,3 pt	115 996	- 2,6 %	50,2	11,5 %

<sup>(1)</sup> Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois d'avril 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5\*) est d'un peu plus de 3 points.

Ce mois-ci, ce sont les hôtels 4 et 5\* qui affichent le meilleur TO avec 57,8%, devant les hôtels 3\* avec 56,1% et les hôtels 1 et 2\* avec 54,7%. En terme d'évolution par rapport à avril 2015, on constate que seuls les hôtels de 1 et 2\* voient leur TO légèrement progresser, alors que l'hôtellerie haut de gamme enregistre un léger fléchissement de son TO (- 0,8 pt).

Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 8,5 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires.

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1<sup>ère</sup> place du département avec 41,2% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2\* avec 26,0% et les hôtels 4 et 5\* avec 23,1% des nuitées. Par contre, seuls les hôtels 4 et 5\* connaissent une progression du nombre de leurs nuitées (+ 5,2%).

De son côté, la clientèle étrangère représente 11,7% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme qu'elle est la plus présente (14,0%), devant l'hôtellerie 3\* (13,9%).

# UNE TRÈS FORTE CHUTE DES NUITÉES ÉTRANGÈRES

UNE BAISSÉ DE 20,7% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES QUI CONCERNE TOUTES LES NATIONALITÉS

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	6 460	- 12,4	24,0
Allemagne	3 289	- 19,4	12,2
Belgique	3 077	- 21,8	11,4
Espagne	1 677	- 50,0	6,2
Italie	1 252	- 25,3	4,6
Suisse	1 010	- 38,6	3,7
Pays-Bas	715	+ 14,2	2,7
Russie	649	- 20,5	2,4
<u>Sous total Europe</u>	<u>21 164</u>	<u>- 18,3</u>	<u>78,6</u>
Etats Unis	3 161	- 17,1	11,7
<u>Sous total Amérique</u>	<u>3 951</u>	<u>- 23,9</u>	<u>14,7</u>
Chine	148	- 24,9	0,5
Japon	148	- 70,4	0,5
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>1 364</u>	<u>- 41,7</u>	<u>5,1</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>149</u>	<u>- 36,3</u>	<u>0,6</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>459</u>	<u>- 11,1</u>	<u>1,7</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>26 938</u>	<u>- 20,7</u>	/

Les hôtels du département enregistrent une très forte baisse de 20,7% des nuitées étrangères par rapport à avril 2015, et qui touche l'ensemble des nationalités, excepté les Pays Bas.

Les nuitées des clientèles européennes sont en très forte baisse de 18,3%, et seules les clientèles venant des Pays Bas sont en hausse de 14,2%. Les clientèles britanniques, avec une baisse de 12,4% sont celles qui enregistrent la chute la moins importante, alors que les Espagnols chutent de 50%.

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant l'Allemagne et les Etats Unis.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens sont toujours les mieux représentés et atteignent 78,6%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 14,7% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (5,1%), d'Afrique (1,7%) et du Proche et Moyen Orient (0,6%).

## DES RÉSULTATS TRÈS DIFFÉRENTS SELON LES TERRITOIRES

**SAINT-MALO AGGLOMÉRATION AFFICHE LE MEILLEUR TO (58,8%) ET LE PAYS DE BROCÉLIANDE LA MEILLEURE PROGRESSION (+2,4 POINTS)**

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	49,5	+ 0,4	538 184	- 0,4	9,9	47,3
Saint-Malo Agglomération	58,8	- 1,4	91 050	- 4,7	16,8	24,5
Pays de Saint-Malo	56,2	- 1,3	118 293	- 5,7	15,2	25,3
Rennes Métropole	55,5	+ 1,7	89 940	+ 3,9	8,6	77,0
Pays de Rennes	55,2	+ 1,6	92 080	+ 4,2	8,4	76,7
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	47,1	- 3,2	14 879	- 5,1	7,0	70,9
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	43,7	+ 2,4	12 594	+ 17,9	8,4	64,7

Au mois d'avril la Bretagne voit son taux d'occupation très légèrement augmenter de 0,4 point et ses nuitées baisser de 0,4%. De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine affiche des résultats très contrastés selon tous les territoires, et réalise 43% des nuitées bretonnes.

Les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent le meilleur TO avec 58,8%, en baisse de 1,4 point par rapport à avril 2015. A l'inverse, ils affichent des nuitées en baisse de 4,7%, et cela représente 39,4% des nuitées totales.

De son côté, Rennes Métropole affiche un TO de 55,5%, en progression de 1,7 point. Cela se retrouve au niveau des nuitées, où les hôtels de Rennes Métropole ont réalisé 38,9% des nuitées bretonnes, en progression de 3,9%. Ces bons résultats se retrouvent au niveau du Pays de Rennes

Le Pays de Brocéliande affiche un TO en augmentation de 2,4 points et une très forte progression de ses nuitées (+17,9%), alors que le Pays de Fougères affiche une baisse de 3,2 pts de son TO et de 5,1% de ses nuitées.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

**Taux de réponse de avril 2016** : 85,7 % (= par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3  
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne  
Ile & Vilaine  
TOURISME